

# FOULES DES MEULIERES





La Ferté-sous-Jouarre





à 9h00:

de 9h30 à 10h15:

à 10h15 départs simultanés:

Course jeune

Course enfant

Course adulte
Course adulte

2500m

700m / 700m / 1000m

10km500 5km500

Inscriptions et renseignements :

17 bis rue de Reuil, 77260 La Ferté-sous-Jouarre

Tel: 01 60 22 15 95

#### Foulées des Meulières

#### 2<sup>ème</sup> édition - dimanche 20 mai 2018 Bulletin d'inscription

- A renvoyer <u>avant</u> le 17 mai
- Engagement possible sur place au Gymnase des Glacis (avenue de Rebais):
  - → Samedi 19 mai de 14H00 à 16H00.
  - → Dimanche 20 mai à partir de 7H45.

#### **Droits d'engagement:**

- Courses gratuites pour les jeunes (des catégories super-poussins à cadets)
- Tarifs adultes (juniors, espoirs, seniors et masters):

Avant la date de la course  $10,00^{\epsilon}$  pour la course Adulte 10,500 km Le jour de la course  $13,00^{\epsilon}$  pour la course Adulte 10,500 km

- et  $\mathbf{6}^{\epsilon}$  pour la course loisir de 5,5 km sauf cadets(tes)
- et  $9^{\epsilon}$  pour la course loisir de 5,5 km sauf cadets(tes)
- Tarifs réduits pour les inscriptions collectives (sauf le jour de la course) :
  - 30% sur les engagements à partir de 10 inscrits, jusqu'au 19 mai.

Chèque à l'ordre de l'Association Sports Loisirs Pour Tous

A adresser à A.S.L.P.T. - M. OLIVET - 17 bis rue de Reuil - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE.

$\underline{COURSE}$ : $\square$ 700m $\square$ 1000m	$\square$ 2,500km $\square$ 5,500km $\square$ 10,500km
N° dossard :	Licencié F.F.A. Club FF Athlétisme :
NOM :	N°de licence :
Prénom:	OBLIGATOIRE : joindre la copie de votre licence 2018
Année de naissance :	
Sexe: DF DM Nationalité:	Non Licencié FFA
Adresse:	OBLIGATOIRE : joindre un certificat
Ville :	<b>médical</b> (ou photocopie certifiée con-
Code postal :	forme par l'intéressé) de non contre indi-
Téléphone :	cation à la pratique de l'athlétisme en
Payé : ☐ espèces ☐ chèque n°	compétition, datant de moins d'un an.
Date et signature : (obligatoire)	

→ la signature du bulletin vaut connaissance et acceptation par le concurrent du règlement de l'épreuve.

Toute inscription sans année de naissance, incomplète ou non signée, ne sera pas prise en considération.

Pour les mineurs, j'autorise mon enfant
à participer aux 2 <sup>ème</sup> Foulées des Meulières sous mon entière responsabilité.
Date et signature : (obligatoire)



**RENSEIGNEMENTS:** 

01 60 22 15 95 01 60 22 93 80

#### Règlement des Foulées des Meulières

L'Association Sports Loisirs Pour Tous et le club d'Athlétisme « les Fêlés du Footing Fertois » organisent le dimanche 20 mai 2018 à La Ferté-sous-Jouarre la 2ème édition de la Foulée des Meulières dans le respect des règlements officiels de le Fédération Française d'Athlétisme. Elle est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour être classée par l'organisateur dans le respect du service d'ordre et des signaleurs placés sur le parcours.

- Le Service Médical est assuré par la Croix -Rouge ainsi qu'un médecin urgentiste. Ceux-ci peuvent décider de stopper un concurrent en mauvaise condition apparente.
- Sécurité: le parcours est à 85% sur des chemins non carrossables et 15% sur rues ou chemins carrossables fermés à la circulation. Les accompagnateurs suiveurs, animaux et les engins mécaniques sont formellement interdits sur le parcours. La course ne peut pas autoriser le matériel handisport roulant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou un non respect du code de la signalisation mise en place.

Les participants sont sur un parcours nature 5,5 km et 10,5 km, en ce sens ils sont donc en semi autonomie. Les participants s'engagent à posséder le matériel de sécurité imposé et à le présenter à toute réquisition de l'organisateur, durant la totalité de l'épreuve : un téléphone portable en état de fonctionnement et disposer d'un abonnement adapté au pays, un sifflet de sécurité, système d'hydratation non inférieur à 0.51.

- Chaque participant doit présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an.
- **Assurances** : les organisateurs sont couverts par leur assurance responsabilité civile : MAIF n° 3104089 M.
- Secrétariat, départs et arrivées : gymnase des Glacis 28 avenue de Rebais à La Ferté sous Jouarre.
- **Inscriptions**: <u>avant le 17 mai</u> par courrier au secrétariat de l'association. <u>Le 19 mai</u> au gymnase de 14h00 à 16h00. Le jour de la course jusqu'à 30mn avant les départs.

Les engagements sans droits d'inscription ne seront pas pris en compte.

Tarif réduit de 30% pour les groupes à partir de 10 engagés sur justificatif du club, sauf le jour de la course.

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

- **Droit à l'image :** L'association pourra prendre des photos liées à l'évènement et les utiliser dans un cadre de promotion et d'information sur différents supports (site internet, plaquettes, panneau d'affichage, journaux, etc. ...).
- Publications et fichiers informatiques: Les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve ainsi que sur celui de la FFA (conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 11 janvier 1978 les participants en sont informés, et disposent d'un droit d'accès et de rectification).
- **Opposition à la publication :** Si les participants souhaitent s'opposer à la publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cnil@athle.fr).
- Les dossards sont à retirer aux horaires indiqués sur le lieu d'inscriptions à partir du samedi 19 mai ainsi que le jour de la course.
- **Récompenses** au fur et à mesure des arrivées, voir détail au verso.
- Vestiaires gratuits et surveillés.
- 1 Ravitaillement.
- Chronométrage et Résultats au fur et à mesure des arrivées.
- Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- Challenge Scolaire Fertois : calcul en fonction du nombre de participants et de leurs classements (cf. règlement spécifique). Inscription impérative avant le mercredi 16 mai.
- Classement des clubs Fertois : Inscription impérative avant le mercredi 16 mai.

CATEGORIES D'AGE FFA 2018 Sur-classement interdit		
Master 5	1938 et avant	
Master 4	1939 et 1948	
Master 3	1949 à 1958	
Master 2	1959 à 1968	
Master 1	1969 à 1978	
Seniors	1979 à 1995	
Espoirs	1996 à 1998	
Juniors	1999 - 2000	
Cadets	2001 - 2002	
Minimes	2003 - 2004	
Benjamins	2005 - 2006	
Poussins	2007 - 2008	
Super-Poussins	2009 - 2011	

#### Pour venir à LA FERTE-SOUS-JOUARRE :

**PAR LA ROUTE** : Autoroute A4 (sortie n°18 La Ferté s/s Jouarre) National N 3 Paris-Reims

**PAR LA SNCF** : Gare de l'Est - Ligne Paris-Strasbourg -

### Programme et Catégories

2 km 500 9h00 9h30 1000 m 9h45 700 m

9H55

Course Jeunes: Course Enfants: Course Enfants: Course Enfants: Benjamin, Minime (filles et garçons) Poussins, Poussines (filles et garçons) Super Poussines (filles) Super Poussins (Garçons)

10h15 Départ simultané

700 m

5 km 500 Course Adultes: Course Adultes: 10 km 500

de Cadets à Masters 5 de Cadets à Masters 5





















## Récompenses

1 tee-shirt « Foulées des Meulières » & 1 ravitaillement avec une boisson et un petit pain sportif à tous les arrivants.

1 récompense aux 3 premiers de chaque catégorie.

Classement clubs Fertois: 1 coupe pour les 3 premiers clubs.

<u>Challenge Scolaire Fertois</u>: 1 coupe pour chaque établissement participant (voir règlement).